



# UNE NOUVELLE DIPLOMATIE

## LA NECESSITE DE REINVENTER LE ROLE DE L'AMBASSADEUR

**24 et 25 octobre 2019**

**HOTEL RICHEMOND**

Rue Adhémar-Fabri 8-10 - 1201 Genève

L'IUHEI Crans Montana Institute remercie



**uni-recycling**

pour son soutien décisif et son partenariat

## JEUDI 24 OCTOBRE

*JEUDI 24 OCTOBRE*

**09:30-10:10**

CAFE DE BIENVENUE

*JEUDI 24 OCTOBRE*

**10:10-10:30**



## OUVERTURE DU SEMINAIRE

**Amb. Jean-Paul Carteron**

Président Fondateur du IUHEI Crans Montana Institute

**Monsieur Pascal Couchepin**

Ancien Président de la Confédération suisse



JEUDI 24 OCTOBRE

10:45-13:00

## VERS DE NOUVEAUX PARADIGMES POUR LA POLITIQUE ETRANGERE ET LA DIPLOMATIE

*Modérateur :*

**Monsieur Daniel Warner**

Ancien Directeur du Programme pour la Gouvernance internationale (PSIO)  
à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement à Genève (HEID)  
Président du Conseil Scientifique du Forum de Crans Montana

*Intervenants :*

**Monsieur Pascal Couchepin**

Ancien Président de la Confédération suisse

**Monsieur François Rivasseau**

Ambassadeur

Représentant Permanent de la France auprès des Nations Unies à Genève

**Monsieur Xu Chen**

Ambassadeur

Représentant Permanent de la République Populaire de Chine  
auprès des Nations Unies à Genève

**Amb. Hassan Abouyoub**

Ambassadeur de SM le Roi du Maroc en Roumanie

Ancien Ministre du tourisme, de l'agriculture et du commerce extérieur  
Ancien Ambassadeur en France et en Italie

- Hors les situations de conflit, la politique étrangère n'est plus la mise en œuvre d'une vision à long terme paisiblement élaborée
- En ce XXIème siècle, les ministères des Affaires étrangères et leur salle de presse sont devenus des ruches bourdonnantes connectées aux réseaux sociaux
- Action à court terme et urgence généralisée sont désormais de mise dans la diplomatie comme dans toute la vie politique nationale
- L'Ambassadeur n'est plus le spécialiste préparé à mettre en œuvre les exigences de son gouvernement dans un cadre adapté par lui aux objectifs de sa mission
- L'Ambassadeur serait-il devenu un simple agent d'exécution sans possibilité de mettre en application sa vision, son propre génie et la sensibilité de son jugement ?
- Comment l'autorité gouvernementale peut-elle guider et tirer profit d'une telle mutation qui ne semble pas avoir été préparée ?
- Comment la perception nécessairement changeante de l'Ambassadeur dans sa propre administration peut-elle être orientée en faveur d'un rôle nouveau et valorisé dans l'intérêt de son pays ?

JEUDI 24 OCTOBRE

13:00-14:30

DEJEUNER



JEUDI 24 OCTOBRE

14:30-17:30

## **CONSOLIDER ET VALORISER LE ROLE NECESSAIRE DE L'AMBASSADEUR**

*Modérateur :*

**Monsieur Daniel Warner**

Ancien Directeur du Programme pour la Gouvernance internationale (PSIO)  
à l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement à Genève (HEID)  
Président du Conseil Scientifique du Forum de Crans Montana

*Intervenants :*

**Madame May Chidiac**

Ministre d'Etat pour la Réforme administrative de la République Libanaise

**Monsieur Pascal Affi N'Guessan**

Ancien Premier Ministre de la Côte d'Ivoire

**Monsieur David Iakobachvili**

Président, ORION HERITAGE Co, Ltd

**Monsieur Nicolas Koutros**

Directeur Général, OBERTHUR FIDUCIAIRE

**La vraie question :**

**qu'attend un Chef d'Etat ou de Gouvernement de son Ambassadeur  
et de sa mission diplomatique ?**

- Traditionnellement l'Ambassadeur est longuement formé dans le cadre d'expériences multiples – il a acquis le sens de la réflexion, des capacités d'évaluation et un don avéré pour la communication et la mise en œuvre des instructions reçues – à ce titre, son Ambassade est un lieu unique et privilégié d'observation, d'analyse, de concertations et de réflexion
- Aujourd'hui, ce même diplomate n'est plus le maître de sa mission, il reçoit des instructions incessantes, quelques fois contradictoires dans leur successivité, il est amené à travailler dans l'immédiateté
- Les téléphones portables des hauts dirigeants ont déconnecté les circuits traditionnels de la diplomatie dont l'ambassadeur était le pivot et la référence continue
- La diplomatie « directe » - désormais incontournable – et informelle des hauts dirigeants impacte lourdement l'efficacité, l'image et le rôle de l'ambassadeur
- Comment éviter le risque pour l'Ambassadeur d'être entraîné dans une « politisation » de son action car si lui est un « diplomate », son ministre est un « politique »
- Que peuvent attendre les Entreprises de l'action de l'ambassadeur de leur pays quant au développement et à la consolidation de leurs affaires à l'étranger ?



**VENDREDI 25 OCTOBRE**

*VENDREDI 25 OCTOBRE*

**09:30-11:00**

**LES SANCTIONS INTERNATIONALES  
LE NOUVEAU DEFI DE LA DIPLOMATIE ET DES DIPLOMATES**

*Modérateur :*

**Amb. Jean-Paul Carteron**

Président Fondateur du IUHEI Crans Montana Institute

*Intervenants :*

**Monsieur Jean-Marie Bockel**

Sénateur de la République française

Ancien Ministre et Secrétaire d'Etat au Commerce, à la Coopération,  
à la Francophonie, à la Défense et à la Justice

**Amb. Hassan Abouyoub**

Ambassadeur de SM le Roi du Maroc en Roumanie

Ancien Ministre du tourisme, de l'agriculture et du commerce extérieur

Ancien Ambassadeur en France et en Italie

**Monsieur Andreas Schweitzer**

Sénateur honoraire

Sénat fédéral allemand de l'Economie et de la Technologie

**Les Sanctions sont aujourd'hui omniprésentes  
La gestion actuelle des affaires publiques internationales  
est en rupture totale avec la diplomatie traditionnelle**

- Le recours aux sanctions marque-t-il l'échec de la conduite des affaires internationales ou bien sa continuation sous d'autres formes et avec d'autres moyens ?
- Les sanctions génèrent de graves conséquences humanitaires en frappant souvent la partie la plus vulnérable de la population
- Les sanctions génèrent une criminalisation - pour les Etats les plus fragiles - d'une partie des affaires par le développement d'une Economie souterraine qui peut être soutenue par l'Etat cible car permettant de réduire l'impact des sanctions
- Les sanctions interrompent l'échange bilatéral, se révèlent coûteuses pour le sanctionnateur et suscitent des représailles qui sont encore plus coûteuses
- Comment l'Ambassadeur d'un pays tiers construit-il sa relation avec un pays sous sanction ?
- Quel peut être le rôle de la diplomatie dans un tel cadre de rupture aussi sensible ?
- Après la mise en œuvre des sanctions, la seule vraie question restant à répondre étant « Comment en sortir » quel peut-être le rôle effectif de la diplomatie dans la normalisation de la situation ?



VENDREDI 25 OCTOBRE

**11:15-13:00**

## **L'EXTRATERRITORIALITE DE LA LEGISLATION NATIONALE**

### **L'Ambassadeur peut-il être un rempart ?**

*Modérateur :*

**Amb. Jean-Paul Carteron**

Président Fondateur du IUHEI Crans Montana Institute

*Intervenants :*

**Monsieur Jean-Marie Bockel**

Sénateur de la République française

Ancien Ministre et Secrétaire d'Etat au Commerce, à la Coopération,  
à la Francophonie, à la Défense et à la Justice

**Monsieur Soumeylou Boubèye Maïga**

Ancien Premier Ministre du Mali (2017 – 2019)

et Chef des services de renseignements, Ministre des Affaires étrangères,  
et Secrétaire général de la Présidence de la République

**Monsieur Pierre Laporte**

Associé PL Compliance Consulting

Ancien directeur des groupes AREVA et ALSTOM GRID

- Les Etats-Unis imposent l'effet de leurs sanctions à tous les acteurs ayant des intérêts avec eux : ils imposent l'extra-territorialité de leurs lois
- La liste des pays sanctionnés par les Etats-Unis est établie en fonction des critères de leur politique étrangère. C'est leur seul jugement sur le caractère « fréquentable » ou non d'un gouvernement étranger qui s'impose dès lors à tous les acteurs de l'économie mondiale
- Plusieurs milliards de dollars d'amendes ont été payés ces dernières années par des firmes européennes accusées de violation des sanctions américaines ou de pratiques contraires à leur législation
- Comment améliorer et consolider le rôle des missions diplomatiques dans la gestion de ces situations éminemment lourdes de conséquences ?
- L'Ambassadeur et son Gouvernement ont-ils les moyens d'exercer une réelle protection diplomatique pour leurs entreprises ?

VENDREDI 25 OCTOBRE

**13:00-14:30**

**DEJEUNER**

VENDREDI 25 OCTOBRE

**14:30**

**REPRISE DES TRAVAUX**



VENDREDI 25 OCTOBRE

14:30-16:30

**L'AMBASSADEUR EN POSTE EST SOUS LES FEUX DE LA RAMPE  
LE BON USAGE DES RESEAUX SOCIAUX EST UN MOYEN AUJOURD'HUI  
INCONTOURNABLE DE LA DIPLOMATIE MODERNE**

*Intervenants :*

**Monsieur Jean Baptiste de Bellescize**

Conseiller en communication auprès de PLEAD

**Monsieur Mohammed Aujjar**

Ancien Ministre de la Justice du Maroc

Anc. Secrétaire général adjoint du Syndicat national de la presse marocaine

Membre fondateur du Club de la presse marocaine

- Le stress de ceux qui, sur place, font l'information les amène à diriger leurs micros et caméras vers l'Ambassadeur qui lui, est à proximité en cas de crise ou d'événement important
- Les médias et les réseaux sociaux sont devenus un défi permanent dont l'immédiateté n'est a priori pas compatible avec l'exercice d'une mission diplomatique
- Alors que l'Ambassadeur doit se placer à mille lieues de la politique, il joue malgré lui un rôle grandissant dans la communication de ses autorités. Il ne peut en effet échapper aux interpellations ce qui serait, dans notre monde actuel d'un effet déplorable et souvent négatif.
- Comment répondre à la nécessité pour les Ambassadeurs d'acquérir une formation réelle en communication et communication de crise